

Rapport de stage du 5 au 20 mars 1929
à Notre Maison par E. Czapska
Traduit par Lydia Waleryszak

Informations sur le document

**Titre : Rapport de stage du 5 au 20 mars 1929 à Notre Maison
par E. Czapska**

Publication : *Nasz Dom – zrozumieć, porozumieć się, poznać* [Notre Maison – comprendre, s’entendre, connaître], textes recueillis et commentés par Marta Ciesielska et Barbara Puszkin, Varsovie, 2009.

Traduction : Lydia Waleryszak

Contexte : Hormis les boursiers qui résidaient sur place au moins un an et qui aidaient à diverses tâches éducatives, des stagiaires prenaient part à la vie au sein de Notre Maison (Nasz Dom). Le texte d’E. Czapska proposé ci-dessous fut consigné dans un cahier par Stanisław Papuziński en mai 1929, grâce à quoi il nous est connu aujourd’hui. Nous ne disposons d’aucune information sur l’auteure (hormis celles qu’elle nous livre elle-même dans son rapport). Même son prénom entier demeure inconnu. Son stage de deux semaines dans l’établissement co-dirigé par Maryna Falska et Janusz Korczak venait probablement compléter sa formation pédagogique. Elle n’était sans doute pas originaire de la capitale polonaise et regagna la province à l’issue de son séjour. La genèse de ce texte reste floue : s’agissait-il effectivement d’un rapport validant le stage de son auteure ou fut-il rédigé sur l’initiative personnelle de cette dernière ? À qui s’adressait-il, qui le lut et, le cas échéant, qui le nota ou prit en compte ses remarques ? Ces questions demeurent sans réponse, mais les impressions consignées nous donnent un éclairage intéressant sur Notre Maison qui fêtera, le 15 novembre 2019, le centenaire de sa création.

Contact : Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak / www.korczak.ch

Rapport de stage du 5 au 20 mars 1929 à Notre Maison par E. Czapska¹

J'ai tiré énormément de bénéfices de mon stage à Notre Maison, même si j'ai bien conscience que deux semaines, c'est très court. La décision de la direction de proposer des stages d'un minimum de deux mois est tout à fait justifiée étant donnée la complexité du système d'autogestion qui régit l'établissement et qui, par une approche superficielle, pourrait être mal compris et caricaturé si l'on souhaitait le reproduire dans d'autres établissements. J'énumérerai tout d'abord les aspects positifs de l'organisation de la vie au sein de Notre Maison.

Sur le plan éducatif, le système de transparence m'apparaît comme étant le point le plus positif. Le premier soir de mon stage, quand Mme Falska a lu le communiqué du jour et qu'elle a demandé (à propos des lunettes sales dans les toilettes des garçons) : « Qui grimpe sur la lunette des toilettes ? », j'ai été sidérée de voir aussitôt quelques garçons réagir et lever la main. Connaissant la fierté mal placée ou la pudeur des garçons pour ce genre de questions soulevées en présence des filles (j'ai travaillé dans des établissements non mixtes), ces aveux francs m'ont paru héroïques². Je crois à présent que ce genre de manifestations découle d'une éducation prodiguée dans un cadre où les enfants, cités à comparaître devant un tribunal de pairs, avouent leurs fautes en toute honnêteté, et non pas de la crainte des punitions infligées par un éducateur juste ou injuste, mais toujours souverain. Je crains toutefois que l'inscription des fautes par les enfants eux-mêmes n'incite certains, moins honnêtes, à dissimuler leurs propres écarts, tandis que d'autres les avouent franchement, ce qui pourrait entraîner des jugements et des opinions injustes vis-à-vis des enfants. Je suppose qu'il arrive également à certains responsables du nettoyage des chaussures, par paresse ou négligence, de ne pas consigner, « pour avoir la paix », le nom des enfants qui n'ont pas ciré leurs chaussures. Or, il me paraît impensable que Mme Falska puisse contrôler les moindres détails et les faits de chacun. J'ai été admirative de l'honnêteté des enfants sur un point en particulier. En effet, lors de la collation matinale, on distribue une tranche de pain beurré à chaque enfant sans inscrire qui a reçu sa portion. Or, jamais un enfant ne s'est présenté deux fois, en espérant tromper la vigilance de la personne chargée de la distribution. Il est important et bon que les enfants de Notre Maison reçoivent du pain à volonté durant les repas principaux.

J'ai été frappée par la délicatesse des enfants, leurs fréquents « merci », « parce que vous êtes gentille », leur sensibilité à la gentillesse du personnel et celle de leurs camarades, d'où cette atmosphère de confiance mutuelle et de bienveillance. « Pardon,

¹ 1Ce titre a peut-être été attribué par Stanisław Papużyński au moment de consigner le texte dans son cahier. [n.d.r.]

² J'ai trouvé tout aussi honnêtes les enfants qui inscrivaient leurs noms sur une feuille quadrillée lorsqu'ils mouillaient leurs draps. [note d'E. Czapska]

je n'ai pas fait exprès. », « Je l'ai serré trop fort ». Les enfants sont incroyablement sensibles aux conséquences des torts causés, même minimes ou involontaires. Je suppose que cette prise de conscience est forgée par le tribunal des pairs, dont les membres sont choisis. Les effets ne seraient pas les mêmes s'il était question d'un tribunal imposé et composé d'adultes. [...] Lors de la lecture des mots d'excuses, les justifications, les tentatives de minimiser les fautes sont rares.

Malgré l'autonomie des enfants, il règne une grande discipline. J'ai entendu à plusieurs reprises des : « Madame X ne nous autorise pas à siffler, il est interdit de siffler. », « Il est interdit de s'approcher des cassettes. », « On peut te faire comparaître pour ça. », etc. J'ai été frappée par l'empressement presque héroïque avec lequel la responsable à ma table interrompait son repas et ce, à plusieurs reprises, pour aller resservir un enfant sans qu'il soit nécessaire de le lui demander. Elle était attentive aux assiettes des autres et ne se souciait pas que son repas refroidisse entretemps.

J'ai été surprise d'entendre un communiqué disant : « Le père de Zbyszek est sorti de prison. » L'aveu des fautes au sein des pairs n'est-il pas un principe destructeur pour les rapports familiaux, lorsque celui-ci s'étend justement à la famille ? Les camarades moins sympathiques de Zbyszek ne vont-ils pas le traiter de fils de voleur ? Or, une injure à l'encontre d'un père ou d'une mère peut soit causer une souffrance injuste chez l'enfant soit affaiblir le respect que ce dernier doit avoir envers ses parents quoiqu'il arrive. J'estime qu'un éducateur doit amener l'enfant à appréhender les écarts de ses parents, mais il doit le faire en tête à tête, au moment opportun, au lieu de jeter publiquement à sa face les péchés de son père (ou la sentence humiliante inhérente).

Obliger les petits enfants (qui ne s'intéressent ni aux questions soulevées ni aux communiqués) à assister aux réunions me paraît superflu, au risque qu'ils ne les trouvent ennuyeuses à la longue alors qu'elles devraient au contraire leur paraître solennelles et les remplir de fierté à l'idée d'y assister. Aux dernières réunions, Danka, Janeczka et Wicka dormaient la plupart du temps.

La toilette intime devrait être une obligation quotidienne chez les filles. Or, il n'y a ni bassines ni linges ni moment au programme prévus à cet effet. Quand j'ai instauré cette toilette dans la pension pour filles de Pruszków, j'ai rencontré l'indignation des uns, les sourires embarrassés des autres et même la phrase suivante d'une collègue : « Jamais encore dans un établissement du Conseil on n'a vu pareille ignominie ! ». Ils considéraient la toilette minutieuse comme indécente, et pas l'inverse. N'est-ce pas là un détail important ? [...]

J'ai également été frappée par le silence qui pouvait régner au sein de l'établissement. À côté de la gaieté des enfants et de leur vivacité durant les jeux, le calme (les voix étaient contenues) était de rigueur pendant le travail, les repas et les réunions.

Le fait que les chambres, les armoires et les cassettes n'étaient pas fermées à clé m'a plu, même si les enfants doivent parfois en être victime quand un de leurs objets disparaît.

J'ai du mal à croire que les enfants qui font des paris entre eux, non contrôlés par des adultes ni même par des camarades, ne trichent pas parfois pour recevoir des bonbons. Or, s'ils réussissent une ou deux fois, cela ne les habitue-t-il pas à tricher impunément pour leur propre intérêt ? [...]

Je trouve inutile et même nocif d'inculquer aux enfants durant les heures de chant les vers sanglants débordants de haine et de vengeance du Drapeau rouge ou de la Marseillaise ; ces sentiments peuvent survenir, chez tout un chacun ils doivent survenir face à un tort ou une injustice, à quoi bon les greffer artificiellement chez un enfant ? Fonder le destin d'un enfant au sein d'un établissement ou même son « être ou ne pas être » sur l'opinion de ses camarades n'est-il pas un risque ? Un groupe d'enfants est un groupe, quoi qu'il en soit, injuste parfois, agissant sous l'impulsion, sous le coup d'une émotion. Il peut arriver que, sous l'influence d'un ou plusieurs individus mauvais, tombent des décisions communes injustes. Par désir de vengeance, d'aucuns voudront « déloger » quelqu'un et inciteront, par exemple, les autres enfants du groupe à émettre un vote défavorable au cours d'un plébiscite. Ces derniers, fatigués, lassés, indifférents, feront ce qu'on leur demandera, « pour avoir la paix ». L'autogestion est bonne, mais uniquement lorsqu'elle se trouve entre les mains d'un éducateur très averti et vigilant, qui devrait malgré tout pouvoir agir sur les décisions, les invalider lors de cas graves, en vertu de sa propre opinion mûre et impartiale, afin de mettre en garde le groupe face aux actes injustes et préserver l'enfant visé d'un abus et d'une iniquité.

Je pense qu'au sein de Notre Maison, où les moindres besoins individuels des enfants sont pressentis et pris en compte si justement, le besoin de formes religieuses devrait trouver une oreille plus attentive. [...] Les formes religieuses ne sont pas combattues au sein de Notre Maison, mais il existe une tendance, peut-être plus dangereuse encore à mon sens, à vouloir endormir les élans religieux dans la vie, alors qu'on encourage tous les autres élans inoffensifs.

Une discussion avec les petites filles de ma table m'a interpellée. A) « X a trouvé une pièce d'un zloty en rentrant de l'école. Quelle chance ! » Moi : « Il l'a prise ? » A) « Bien sûr ! Tout le monde en aurait fait autant s'il avait eu cette chance. » Moi : « Moi, je ne l'aurais pas prise. Quelqu'un doit sûrement être très triste d'avoir perdu son argent. » A) « Qu'est-ce que vous auriez fait ? » Moi : « S'il s'était agi d'une somme plus importante, je l'aurais remise à la police ou au curé, ou alors j'aurais passé une annonce dans le journal. Dans le cas d'une petite somme, je l'aurais déposée dans le tronc de saint Antoine dans une église ou je l'aurais donnée à un pauvre. » Plusieurs enfants réagissent : « Où se trouve la police ? Le tronc ? » Une fille : « Si j'avais trouvé un collier de perles, je l'aurais gardé pour moi, parce que c'est sûrement une personne riche qui l'aurait perdu ». Moi : « Alors on a le droit de voler les riches... ? » Presque toutes : « Bien sûr ! »

C'était agréable d'entendre les fréquents compliments : « On est bien chez nous. » « Chez nous, il n'y a pas de dames vraiment méchantes. » « Les affaires au tribunal, c'est bien parce qu'il n'y a pas de jérémiades. » L'image globale qui me reste de Notre Maison est des meilleures : un élan collectif, coordonné, grand et concret vers le Bien, une bienveillance et une confiance mutuelles, l'ordre, la discipline, la propreté, le respect de la loi, le calme, la gaieté, l'honnêteté, il n'y a pas de blabla, de faux-semblant, et tous les enfants sont gentils, polis et amicaux envers les stagiaires même éphémères.

Je souhaite à ce groupe sympathique de continuer à approfondir et à développer son travail. Que Dieu vous bénisse !

Mordy, Siedlce, le 6 avril 1929.